

## Les tensions sur le marché du travail au 3<sup>e</sup> trimestre 2015

Au 3<sup>e</sup> trimestre 2015, l'indicateur de tension sur le marché du travail, qui rapporte les offres d'emploi collectées par Pôle emploi aux entrées à Pôle emploi en catégories A, B et C, progresse nettement (+5%). Sur un an, la tendance est également orientée à la hausse (+9%). Ce trimestre, l'indicateur reste cependant inférieur de 24 % à sa moyenne de longue période et de 2 % par rapport au point bas atteint lors du creux conjoncturel du 1<sup>er</sup> trimestre 2009.

La hausse de ce trimestre est portée par la progression des offres d'emploi collectées par Pôle emploi (+4 %), accompagnée d'une légère baisse du nombre des entrées à Pôle emploi (-1 %).

Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi, mesuré par le taux de sortie des listes des demandeurs d'emploi, est en légère hausse (+0,1 point) après une baisse continue amorcée au 2<sup>e</sup> trimestre de 2014.

La part des offres d'emploi durable (contrats de plus de 6 mois) augmente (+1 point) pour le cinquième trimestre consécutif. Elle gagne 4 points sur un an et atteint 53 %, soit 8 points au-dessus de sa moyenne de longue période.

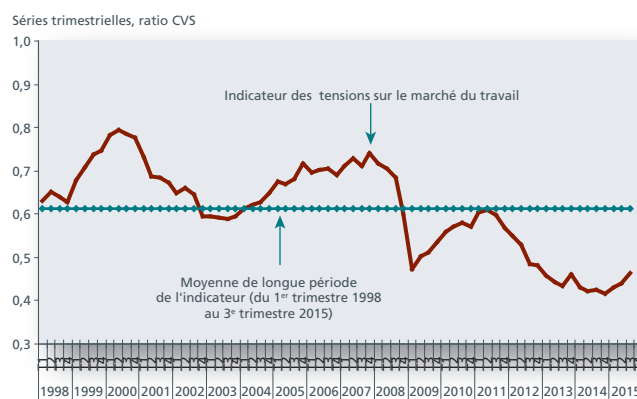
**Avertissement :** les offres collectées par Pôle emploi sont les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi. Depuis juillet 2013, des offres déposées auprès de partenaires de Pôle emploi sont également publiées sur le site internet de Pôle emploi, afin de permettre une plus grande visibilité des offres et faciliter le rapprochement avec les demandes d'emploi. Le nombre d'offres d'emploi collectées publié ici ne correspond donc pas à l'ensemble des offres accessibles par les demandeurs d'emploi sur le site [pole-emploi.fr](http://pole-emploi.fr).

**Dans le domaine professionnel du bâtiment et des travaux publics,** l'indicateur de tension sur le marché du travail est en forte hausse au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (+12 %). Cette hausse résulte à la fois d'une augmentation des flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi pour ces métiers (+8 %) et d'une baisse des entrées à Pôle emploi de demandeurs d'emploi à la recherche de ces métiers (-4 %).

L'indicateur de tension dans le BTP demeure cependant à un niveau très inférieur à sa moyenne de longue période (-47 %) et du creux du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (-18%).

Les tensions sont en hausse au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 dans l'ensemble des huit métiers du BTP. La hausse est la plus forte pour les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (+18 %) et les « ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (+14 %), pour lesquels le nombre des offres collectées augmente nettement (respectivement +17 % et +10 %) alors que le nombre d'entrées à Pôle emploi diminue légèrement (respectivement -2 % et -3 %).

Graphique 1  
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Sur un an, les tensions sur le marché du travail s'inscrivent en forte hausse dans le domaine professionnel du BTP (+15 %) et dans six des huit familles professionnelles qui le composent. La hausse est particulièrement prononcée pour les « ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment » (+29 %) et les « ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment » (+20 %). En revanche, les tensions stagnent ou sont en baisse pour les « ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction » (+0 %) et les « cadres du bâtiment et des travaux publics » (-12 %).

La part des offres d'emploi durable (en CDI ou CDD de plus de 6 mois) pour les métiers du BTP est en hausse, à 37 %, 3 points au dessus du minimum observé au 2<sup>e</sup> trimestre 2009. Elle gagne 3 points sur un an, mais reste inférieure à son niveau moyen de longue période. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi repart à la hausse après cinq trimestres de baisse continue. Il se situe ce trimestre à 54 %.

**Dans les domaines professionnels de l'industrie**, l'indicateur de tension progresse nettement ce trimestre (+8 %). Le nombre des offres collectées par Pôle emploi a augmenté (+6 %) alors que dans le même temps, les entrées à Pôle emploi ont diminué (-2 %). Le niveau des tensions au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 se situe très largement au-dessus du minimum atteint en début d'année 2009 (+60 %), mais reste légèrement inférieur à sa moyenne de longue période (-3 %).

Ce trimestre, les tensions sont en hausse dans l'ensemble des six domaines professionnels de l'industrie. C'est dans les domaines des « matériaux souples, bois, industries graphiques » (+19 %), de l'« électricité, électronique » et de la « mécanique, travail des métaux » (+10 % dans chacun de ces deux domaines) que cette hausse est la plus marquée, résultant d'une augmentation du nombre d'offres collectées (respectivement +16 %, +4 % et +7 %) et d'une diminution des entrées à Pôle emploi (respectivement -2 %, -6 % et -1 %). C'est dans le domaine des « industries de process » que la hausse des tensions est la plus limitée (+3 %).

Sur un an, l'indicateur de tension est en hausse marquée dans l'ensemble de l'industrie (+13 %). Il augmente dans l'ensemble des six domaines industriels et de façon particulièrement forte pour le domaine de l'« électricité, électronique » (+29 %).

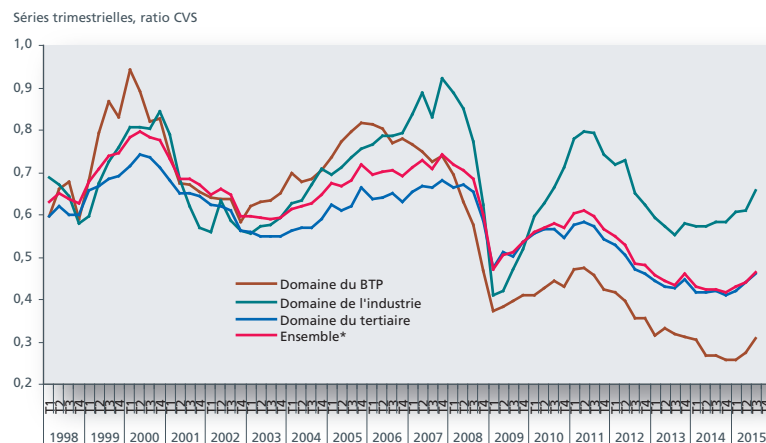
La part des offres d'emploi durable dans l'industrie augmente d'un point ce trimestre pour atteindre 48 %, niveau qui se situe toujours nettement au-dessus de la moyenne de longue période. Comme pour les autres domaines professionnels, le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi dans l'industrie est en légère hausse.

**Dans les domaines professionnels du tertiaire**, l'indicateur de tension est en hausse au 3<sup>e</sup> trimestre 2015 (+5 %). Il reste très inférieur à sa moyenne de longue période (-20 %) et se situe depuis le 4<sup>e</sup> trimestre 2012 en dessous du point bas du 1<sup>er</sup> trimestre 2009 (-3 %).

Les tensions ont augmenté ce trimestre dans neuf des dix domaines professionnels du tertiaire, de façon particulièrement marquée pour les « transports, logistique et tourisme », les « études et recherche » et la « banque et assurances » (respectivement +10 %, +9 % et +8 %), essentiellement du fait de la hausse des offres collectées par Pôle emploi (respectivement +8 %, +10 % et +8 %). En revanche, les tensions sont en baisse dans la « communication, information, art et spectacle » (-6 %) en raison d'une baisse du nombre d'offres collectées (-5 %) et d'une hausse des entrées à Pôle emploi (+2 %).

Graphique 2

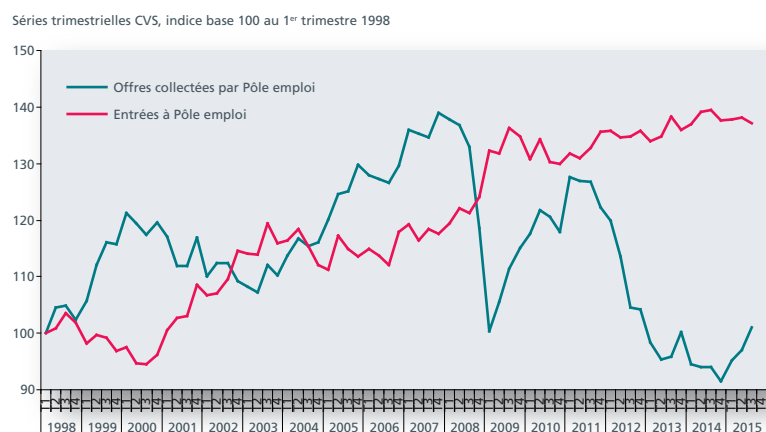
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi par grands domaines professionnels



\* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.  
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Graphique 3

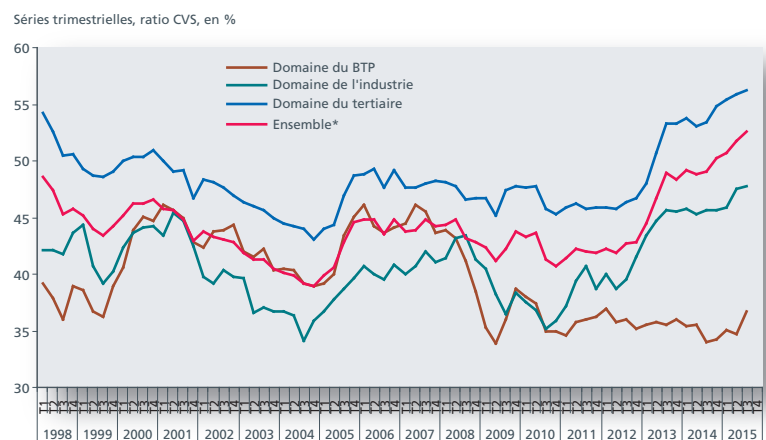
Offres d'emploi collectées par Pôle emploi et entrées à Pôle emploi



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Graphique 4

Part des offres en contrat à durée indéterminée ou en contrat de plus de 6 mois dans l'ensemble des offres d'emploi collectées par Pôle emploi par grands domaines professionnels



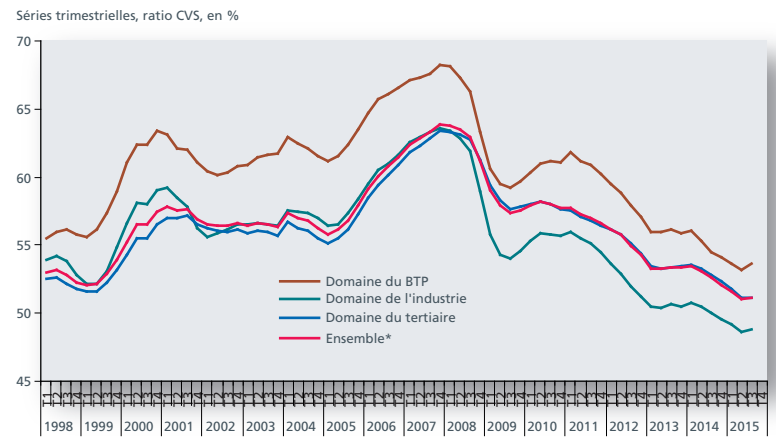
\* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.  
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Sur un an, pour l'ensemble des métiers du tertiaire, l'indicateur de tension est en hausse (+10 %). L'augmentation est particulièrement forte dans les domaines professionnels de la « banque et assurances » (+24 %) et des « études et recherche » (+16 %). En revanche, les tensions diminuent de façon marquée dans les domaines de la « communication, information, art et spectacle » (-20 %) et, dans une moindre mesure, de la « santé, action sociale, culturelle et sportive » (-5 %).

La part des offres d'emploi durable dans le tertiaire augmente encore légèrement ce trimestre, gagnant presque 3 points sur un an et se situe au niveau historiquement élevé de 56 %. Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi se stabilise à 51 % après une période de baisse continue depuis le début 2014.

Graphique 5

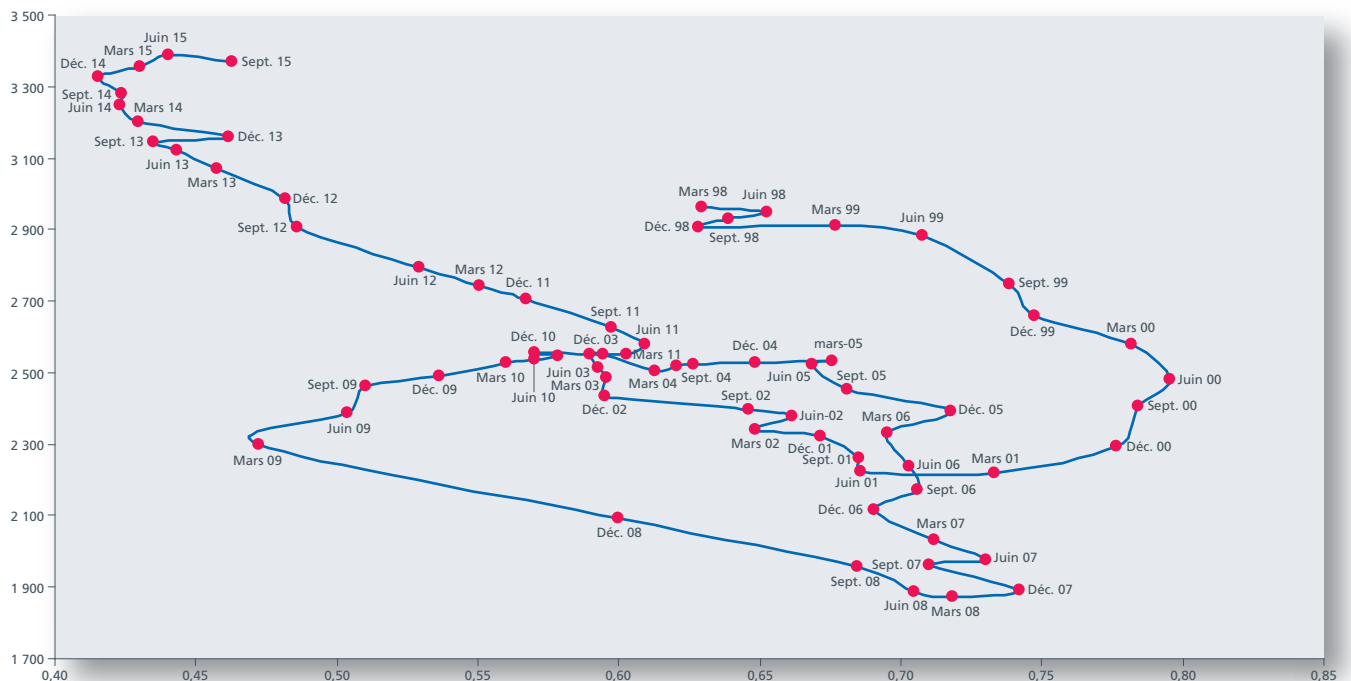
Taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi par grands domaines professionnels



\* La courbe « Ensemble » recouvre les quatre grands domaines professionnels, à savoir l'agriculture, le bâtiment et les travaux publics, l'industrie et le tertiaire.  
Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Graphique 6

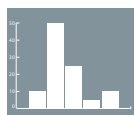
Nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre et indicateur de tension



Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).  
Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.

Yannick Croguennec (DARES).

Données des graphiques et tableaux  
accessibles au format excel



DARES INDICATEURS

est édité par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.  
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares),  
39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

<http://dares.travail-emploi.gouv.fr> (Rubrique Études, Recherches, Statistiques de la Dares)

Directrice de la publication : **Françoise Bouygard**.

Rédactrice en chef : N...

Secrétariat de rédaction : **Marie Avenel, Thomas Cayet**.

Maquettistes : **Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali**.

Conception graphique et impression : ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Réponse à la demande : [dares.communication@travail.gouv.fr](mailto:dares.communication@travail.gouv.fr)

Abonnement aux avis de parution de la Dares

(<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/dares-etudes-et-statistiques/avis-de-parution/article/abonnement>)

Dépôt légal : à parution.

Numéro de commission paritaire : 3124 AD.

ISSN 2109 - 4128 et ISSN 2267 - 4756.

## Familles et domaines professionnels (Fap-version 2009)

La nomenclature des familles professionnelles (Fap) permet une analyse de l'emploi et du chômage par métier. Elle rapproche le répertoire opérationnel des métiers et des emplois (Rome), utilisé par Pôle emploi pour classer les offres et les métiers recherchés par les demandeurs d'emploi, des professions et catégories socioprofessionnelles (PCS), nomenclature utilisée par l'Insee dans ses enquêtes.

Depuis le 1<sup>er</sup> trimestre 2010, la Dares a fait évoluer la nomenclature des Fap pour intégrer le changement de Rome intervenu fin 2009 (version Rome-V3). La nomenclature des familles professionnelles Fap-2009 est dorénavant utilisée dans cette publication. Les données antérieures ont été rétopolées en nouvelle nomenclature pour permettre l'étude de statistiques sur longue période. Les caractéristiques de certaines familles professionnelles ont parfois été modifiées lors du changement de nomenclature, tout en présentant un intitulé proche ou identique. Les publications sur les tensions sur le marché du travail en nouvelle nomenclature des familles professionnelles (Fap 2009) à partir du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 ne sont donc pas directement comparables à celles utilisant l'ancienne nomenclature (Fap 2003) jusqu'au 4<sup>e</sup> trimestre 2009.

Dans la nomenclature Fap 2009, les métiers sont regroupés en 87 familles professionnelles, elles mêmes rassemblées dans 22 domaines professionnels

Dans cette publication, 13 familles professionnelles ne sont pas prises en compte, du fait de leur couverture insuffisante par les données de Pôle emploi : les agriculteurs-éleveurs, les artisans, les dirigeants d'entreprises, les 5 familles professionnelles de la fonction publique, les patrons d'hôtels-café-restaurants, les médecins, les enseignants et formateurs ainsi que les professionnels de la politique et le clergé. En 2013, ces 13 familles professionnelles représentent en moyenne par trimestre, 4 % des entrées à Pôle emploi et 4,1 % des offres d'emploi collectées. Les domaines professionnels pris en compte sont aussi regroupés en quatre grandes catégories : l'**agriculture** (A), le **bâtiment** (B), l'**industrie** (C, D, E, F, G, H) et le **tertiaire** qui rassemble les autres domaines professionnels (J, L, M, N, Q, R, S, T, U, V), voir tableau des pages 5 et 6.

### Les sources

#### • Statistique du marché du travail (STMT)

Ces statistiques issues des fichiers de gestion de Pôle emploi, décrivent les demandes et les offres d'emploi. Elles comptabilisent les stocks en fin de mois et les flux du mois : entrées et sorties des listes pour les demandes d'emploi, enregistrements et sorties pour les offres. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont classés en différentes catégories statistiques selon qu'ils ont eu une « activité réduite » au cours du mois écoulé, selon sa durée, ainsi que selon l'obligation ou non de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

**La catégorie A** correspond aux demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi.

**Les catégories B et C** correspondent aux demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé au cours du mois une activité réduite de 78 heures ou moins (catégorie B) ou de plus de 78 heures (catégorie C). Les catégories A, B, C regroupent tous les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois écoulé.

**Les catégories D et E** concernent des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, soit parce qu'ils sont en stage, formation, maladie (catégorie D), soit parce qu'ils sont en emploi (catégorie E).

Pour plus de détails se reporter au site internet du ministère en charge du travail : <http://www.dares.travail-emploi.gouv.fr> (rubrique Statistiques de A à Z / Les demandeurs d'emploi inscrits et les offres collectées par Pôle emploi). Se reporter également au site internet de Pôle emploi : <http://www.pole-emploi.fr>

#### • L'enquête Emploi de l'Insee

L'enquête Emploi est réalisée chaque trimestre par l'Insee auprès d'environ 110 000 personnes de 15 ans ou plus sur l'ensemble de la France métropolitaine.

Voir la présentation détaillée sur le site internet de l'Insee : <http://www.insee.fr>

### Les indicateurs

• **L'emploi** : nombre de personnes en emploi au sens du Bureau international du travail (BIT), en moyenne sur les trois dernières années civiles disponibles (source : enquête Emploi de l'Insee).

• **Le taux de demande d'emploi** rapporte le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile) à la somme de l'emploi moyen (mesuré sur les 3 dernières années civiles) et du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A (moyenne sur la dernière année civile). On utilise pour le niveau de l'emploi moyen les 3 dernières années civiles afin d'obtenir une précision suffisante des statistiques par famille professionnelle.

• **L'évolution du nombre de demandeurs d'emploi** : taux d'évolution sur 1 an du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en fin de trimestre en catégories A, B et C.

• **Le taux d'écoulement annuel des demandes d'emploi** mesure l'intensité des sorties des catégories A, B, C des listes de demandeurs d'emploi : une valeur élevée de ce taux indique qu'une forte proportion des demandeurs d'emploi entrés dans l'année ou présents un an avant est sortie de ces catégories dans les douze mois. Chaque trimestre, cet indicateur est calculé comme le rapport entre les sorties des catégories A, B, C au cours des 12 derniers mois et le nombre de demandeurs d'emploi susceptibles d'en sortir au cours des 12 derniers mois (somme du nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B, C 12 mois auparavant et du flux d'entrées à Pôle emploi dans ces catégories au cours des 12 derniers mois).

• **La part des offres d'emploi durable, est la part des contrats à durée indéterminée (CDI) et des contrats à durée déterminée (CDD) de plus de 6 mois**, parmi les offres d'emploi collectées durant le trimestre. Elle permet d'apprécier la qualité des offres confiées par les employeurs à Pôle emploi, par famille professionnelle.

• **L'évolution des flux d'offres collectées** par Pôle emploi au cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **L'évolution des entrées** à Pôle emploi aux cours des 3 derniers mois (série corrigée des variations saisonnières).

• **Le ratio des offres d'emploi collectées par Pôle emploi sur les entrées à Pôle emploi (« indicateur de tension »)** : rapport du flux d'offres d'emploi collectées par Pôle emploi durant les trois derniers mois sur les entrées en catégories A, B, C enregistrées à Pôle emploi durant la même période. Ce ratio est corrigé des variations saisonnières et comparé à celui du trimestre précédent, et à celui du même trimestre de l'année précédente. La comparaison du niveau de ce ratio entre familles professionnelles n'est pas toujours pertinente car, selon les métiers, les modes de recrutement et le recours à des offres d'emploi déposées à Pôle emploi diffèrent. C'est donc l'évolution dans le temps de l'indicateur de tension qui doit être interprétée plutôt que son niveau.

• **La moyenne de longue période** : moyenne sur la période couverte par les graphiques de ce Dares Indicateurs, à savoir du premier trimestre de 1998 au dernier trimestre disponible.

### Corrections des variations saisonnières (CVS)

Chaque trimestre, les séries brutes sont complétées par la donnée supplémentaire du trimestre en cours, et les séries CVS sont recalculées. Ce sont ces séries révisées qui sont commentées. Les différentes séries brutes (flux d'offres et de demande d'emploi, tensions...) sont désaisonnalisées séparément et à tous les niveaux d'agrégation.

Familles et domaines professionnels*	Emploi moyen 2012-2014 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2014 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 3 <sup>e</sup> trimestre 2015	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
<b>A Agriculture, marine, pêche</b>	<b>424</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>49</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,50</b>	<b>0</b>	<b>-18</b>
A1Z Maraîchers, jardiniers, viticulteurs	325	26	8	48	20	1	0	0,55	1	-19
A2Z Techniciens et cadres de l'agriculture	67	8	11	57	54	11	1	0,26	10	13
A3Z Marins, pêcheurs, aquaculteurs	31	12	6	58	22	-9	-6	0,16	-2	-14
<b>B Bâtiment, travaux publics</b>	<b>1 859</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>54</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	<b>-4</b>	<b>0,31</b>	<b>12</b>	<b>15</b>
B0Z Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment, des travaux publics, du béton et de l'extraction	185	30	0	57	28	7	-4	0,20	11	9
B1Z Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	92	12	5	46	18	17	-2	0,36	18	0
B2Z Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	374	15	7	52	28	6	-4	0,30	10	10
B3Z Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	136	25	1	59	36	7	-5	0,22	11	20
B4Z Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	529	19	4	52	30	10	-3	0,34	14	29
B5Z Conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics	79	20	5	47	18	10	-4	0,33	12	3
B6Z Techniciens et agents de maîtrise du BTP	300	9	9	53	63	9	-1	0,60	9	10
B7Z Cadres du bâtiment et des travaux publics	163	8	10	54	85	7	-2	0,29	12	-12
<b>C Électricité, électronique</b>	<b>223</b>	<b>7</b>	<b>-1</b>	<b>47</b>	<b>38</b>	<b>4</b>	<b>-6</b>	<b>0,97</b>	<b>10</b>	<b>29</b>
C0Z Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique	31	10	0	45	28	-2	-3	0,92	-1	22
C1Z Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	49	17	-1	45	27	4	-4	0,76	8	25
C2Z Techniciens et agents de maîtrise de l'électricité et de l'électronique	143	2	-4	52	57	11	-13	1,65	27	42
<b>D Mécanique, travail des métaux</b>	<b>819</b>	<b>12</b>	<b>2</b>	<b>49</b>	<b>40</b>	<b>7</b>	<b>-1</b>	<b>0,72</b>	<b>10</b>	<b>14</b>
D0Z Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	41	21	-1	50	34	2	-1	0,70	3	9
D1Z Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	103	13	3	46	52	2	-1	0,99	3	0
D2Z Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal	151	12	4	48	25	5	-2	0,56	7	9
D3Z Ouvriers non qualifiés de la mécanique	150	18	1	53	38	13	-2	0,55	13	31
D4Z Ouvriers qualifiés de la mécanique	141	13	3	43	33	7	-1	0,78	7	15
D6Z Techniciens et agents de maîtrise des industries mécaniques	233	3	3	52	61	3	0	1,26	3	8
<b>E Industries de process</b>	<b>725</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>45</b>	<b>36</b>	<b>3</b>	<b>-1</b>	<b>0,50</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
E0Z Ouvriers non qualifiés des industries de process	186	27	4	44	23	4	-1	0,41	4	3
E1Z Ouvriers qualifiés des industries de process	301	8	7	44	40	2	0	0,60	3	-1
E2Z Techniciens et agents de maîtrise des industries de process	239	5	8	51	62	5	-3	0,76	8	6
<b>F Matériaux souples, bois, industries graphiques</b>	<b>298</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>48</b>	<b>43</b>	<b>16</b>	<b>-2</b>	<b>0,43</b>	<b>19</b>	<b>12</b>
F0Z Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	21	28	4	48	38	20	-3	0,70	23	34
F1Z Ouvriers qualifiés du textile et du cuir	66	17	3	45	42	10	1	0,33	10	-7
F2Z Ouvriers non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	29	8	1	53	43	0	-5	0,57	7	3
F3Z Ouvriers qualifiés du travail du bois et de l'ameublement	95	6	2	50	42	5	-4	0,22	6	5
F4Z Ouvriers des industries graphiques	56	15	3	47	44	27	-3	0,47	32	12
F5Z Techniciens et agents de maîtrise des matériaux souples, du bois et des industries graphiques	31	11	4	49	61	15	-7	0,43	22	16
<b>G Maintenance</b>	<b>839</b>	<b>13</b>	<b>5</b>	<b>52</b>	<b>59</b>	<b>5</b>	<b>-3</b>	<b>0,79</b>	<b>9</b>	<b>17</b>
G0A Ouvriers qualifiés de la maintenance	193	21	5	47	49	-2	-4	0,54	2	-3
G0B Ouvriers qualifiés de la réparation automobile	180	14	5	56	59	8	-2	0,68	10	24
G1Z Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance	466	8	5	54	63	8	-2	1,08	10	25
<b>H Ingénieurs et cadres de l'industrie</b>	<b>276</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>53</b>	<b>75</b>	<b>7</b>	<b>-1</b>	<b>0,50</b>	<b>8</b>	<b>16</b>
H0Z Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie	276	7	4	53	75	7	-1	0,50	8	16
<b>J Transports, logistique et tourisme</b>	<b>1 983</b>	<b>16</b>	<b>6</b>	<b>50</b>	<b>39</b>	<b>8</b>	<b>-1</b>	<b>0,43</b>	<b>10</b>	<b>13</b>
J0Z Ouvriers non qualifiés de la manutention	355	20	5	53	23	7	0	0,44	7	6
J1Z Ouvriers qualifiés de la manutention	459	18	7	46	34	5	-2	0,28	5	9
J3Z Conducteurs de véhicules	773	16	5	50	46	11	-2	0,52	13	19
J4Z Agents d'exploitation des transports	112	12	6	48	61	7	-3	0,70	10	18
J5Z Agents administratifs et commerciaux des transports et du tourisme	198	11	6	54	52	3	-2	0,34	5	12
J6Z Cadres des transports, de la logistique et navigants de l'aviation	86	6	6	48	92	22	-3	0,23	27	26



Familles et domaines professionnels*	Emploi moyen 2012-2014 (moyenne annuelle en milliers)	Taux moyen de demande d'emploi en 2014 (en %)	Évolution du stock des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C sur un an (en %)	Taux d'écoulement des demandes sur 1 an (CVS, %)	Contrats de plus de 6 mois parmi les offres du trimestre (CVS, %)	Évolution trimestrielle des offres collectées par Pôle emploi (CVS, %)	Évolution trimestrielle des entrées à Pôle emploi (CVS, %)	Ratio des offres collectées sur les entrées à Pôle emploi (séries CVS)		
								Au 3 <sup>e</sup> trimestre 2015	Par rapport au trimestre précédent (%)	Par rapport à l'année précédente (%)
<b>L Gestion, administration des entreprises</b>	<b>2 316</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>50</b>	<b>3</b>	<b>-1</b>	<b>0,50</b>	<b>5</b>	<b>14</b>
L0Z Secrétaires .....	430	25	4	48	58	7	-3	0,45	10	23
L1Z Employés de la comptabilité .....	315	10	3	51	57	4	-2	0,65	7	9
L2Z Employés administratifs d'entreprise .....	370	26	5	47	28	0	0	0,63	1	5
L3Z Secrétaires de direction .....	160	19	3	48	66	4	-2	0,32	6	18
L4Z Techniciens des services administratifs, comptables et financiers .....	396	3	4	49	67	4	-4	0,81	7	22
L5Z Cadres des services administratifs, comptables et financiers .....	645	8	4	53	79	8	1	0,34	7	24
<b>M Informatique et télécommunications.....</b>	<b>555</b>	<b>9</b>	<b>7</b>	<b>53</b>	<b>79</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>0,55</b>	<b>2</b>	<b>14</b>
M0Z Employés et opérateurs de l'informatique ....	38	16	14	58	68	3	1	0,34	1	6
M1Z Techniciens de l'informatique.....	164	14	4	52	71	4	1	0,67	4	22
M2Z Ingénieurs de l'informatique .....	353	6	8	53	91	0	0	0,52	0	9
<b>N Études et recherche.....</b>	<b>381</b>	<b>5</b>	<b>10</b>	<b>56</b>	<b>79</b>	<b>10</b>	<b>2</b>	<b>0,18</b>	<b>9</b>	<b>16</b>
N0Z Personnels d'études et de recherche .....	381	5	10	56	79	10	2	0,18	9	16
<b>Q Banque et assurances.....</b>	<b>708</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>55</b>	<b>65</b>	<b>8</b>	<b>-1</b>	<b>0,72</b>	<b>8</b>	<b>24</b>
Q0Z Employés de la banque et des assurances.....	253	6	3	55	59	9	-2	0,84	13	30
Q1Z Techniciens de la banque et des assurances...	192	4	4	55	78	6	0	0,74	5	14
Q2Z Cadres de la banque et des assurances .....	263	2	-3	52	90	-5	8	0,20	-12	12
<b>R Commerce .....</b>	<b>2 735</b>	<b>16</b>	<b>5</b>	<b>54</b>	<b>64</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0,46</b>	<b>5</b>	<b>14</b>
R0Z Caissiers, employés de libre service.....	294	29	7	54	35	-2	1	0,36	-3	0
R1Z Vendeurs.....	841	22	4	56	53	8	-2	0,38	11	17
R2Z Attachés commerciaux et représentants .....	523	9	8	54	91	2	3	0,98	-1	15
R3Z Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce.....	546	2	8	51	74	12	4	0,96	7	4
R4Z Cadres commerciaux et technico-commerciaux .....	532	18	4	52	85	4	0	0,43	3	14
<b>S Hôtellerie, restauration, alimentation ...</b>	<b>974</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>58</b>	<b>53</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0,60</b>	<b>6</b>	<b>12</b>
S0Z Bouchers, charcutiers, boulangers.....	241	11	8	58	68	5	-2	0,62	7	10
S1Z Cuisiniers .....	362	27	8	57	55	5	0	0,62	5	8
S2Z Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie et de la restauration.....	372	22	8	60	46	8	0	0,57	7	18
<b>T Services aux particuliers et aux collectivités .....</b>	<b>3 080</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	<b>48</b>	<b>64</b>	<b>3</b>	<b>-1</b>	<b>0,42</b>	<b>5</b>	<b>13</b>
T0Z Coiffeurs, esthéticiens .....	213	17	4	59	62	1	-4	0,46	6	27
T1Z Employés de maison .....	222	30	6	48	62	3	-1	0,48	4	14
T2A Aides à domicile et aides ménagères .....	535	10	7	51	78	11	-2	0,60	11	38
T2B Assistantes maternelles .....	466	19	9	42	83	-5	0	0,41	-5	12
T3Z Agents de gardiennage et de sécurité .....	220	22	7	49	57	8	-3	0,44	10	3
T4Z Agents d'entretien.....	1 280	14	6	50	45	4	-2	0,32	6	3
T6Z Employés des services divers .....	144	4	15	47	48	1	4	0,45	-3	-3
<b>U Communication, information, art et spectacle .....</b>	<b>549</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>43</b>	<b>47</b>	<b>-5</b>	<b>2</b>	<b>0,18</b>	<b>-6</b>	<b>-20</b>
U0Z Professionnels de la communication et de l'information .....	158	23	7	52	62	18	3	0,15	15	17
U1Z Professionnels des arts et des spectacles.....	391	20	2	39	40	-11	1	0,21	-11	-27
<b>V Santé, action sociale, culturelle et sportive.....</b>	<b>2 286</b>	<b>7</b>	<b>11</b>	<b>54</b>	<b>56</b>	<b>1</b>	<b>-1</b>	<b>0,52</b>	<b>1</b>	<b>-5</b>
V0Z Aides-soignants .....	597	6	14	54	51	3	0	0,48	3	3
V1Z Infirmiers, sages-femmes.....	567	2	18	62	50	-5	-10	0,70	2	4
V3Z Professions para-médicales .....	427	4	8	54	61	4	2	0,55	1	6
V4Z Professionnels de l'action sociale et de l'orientation.....	321	10	7	51	57	-2	-3	0,54	0	8
V5Z Professionnels de l'action culturelle, sportive et surveillants.....	375	17	12	53	57	5	0	0,51	4	-16
<b>TOTAL de ces familles professionnelles..</b>	<b>21 029</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>51</b>	<b>53</b>	<b>4</b>	<b>-1</b>	<b>0,46</b>	<b>5</b>	<b>9</b>
<b>AGR Agriculture, marine, pêche.....</b>	<b>424</b>	<b>22</b>	<b>8</b>	<b>49</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0,50</b>	<b>0</b>	<b>-18</b>
<b>BTP Bâtiment, travaux publics .....</b>	<b>1 859</b>	<b>17</b>	<b>4</b>	<b>54</b>	<b>37</b>	<b>8</b>	<b>-4</b>	<b>0,31</b>	<b>12</b>	<b>15</b>
<b>IND Industrie.....</b>	<b>3 180</b>	<b>12</b>	<b>4</b>	<b>49</b>	<b>48</b>	<b>6</b>	<b>-2</b>	<b>0,66</b>	<b>8</b>	<b>13</b>
<b>TER Tertiaire .....</b>	<b>15 567</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>51</b>	<b>56</b>	<b>4</b>	<b>0</b>	<b>0,46</b>	<b>5</b>	<b>10</b>

\* Les principaux indicateurs : ratio offres d'emploi collectées sur entrées (colonne 9), écoulement des demandes (colonne 5), part des offres d'emploi durable (colonne 6) concernent le trimestre de référence.

Champ : France métropolitaine pour les 74 familles professionnelles retenues (voir encadré).

Source : Dares-Pôle emploi, statistique du marché du travail (STMT) ; traitement Dares.